



REUNION CONJOINTE DU FORUM CIRGL-OCDE-GROUPE D'EXPERTS DES N.U.

SUR LA MISE EN ŒUVRE DU DEVOIR DE DILIGENCE POUR DES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLES EN MINERAIS DANS LA REGION DES GRANDS LACS

29-30 NOVEMBRE 2011

Lieu: Centre de Conférence de l'OCDE, 2 rue André Pascal, 75016 Paris, France.

Badges: A votre arrivée au Centre de Conférence de l'OCDE, vous êtes priés de procéder à votre inscription au comptoir d'accueil afin d'obtenir un badge visiteur. Nous vous prions d'être en possession de votre passeport ou de votre carte d'identité. Veuillez arriver bien avant le début de la réunion pour procéder aux formalités d'inscription. Pour des raisons de sécurité, vous êtes priés de porter votre badge de façon visible à tout moment.

ORDRE DU JOUR ANNOTE

Modérateur: *M. Nick Bates, Ancien Expert de DFID sur la région des Grands Lacs et sur les ressources naturelles ; Consultant sénior, auprès de Resource Consulting Services*

JOUR 1: 29 Novembre 2011 - Salle de Conférence 10 - CC10

- | | |
|-----------------|---|
| 9:00 - 9:30 | Inscription |
| 9:30 – 10:00 | Allocution de bienvenue par les hôtes: CIRGL, Secrétariat de l'OCDE, Groupe d'Experts des Nations-Unies sur la RDC |
| 10:00 – 10:15 | Introduction par le Modérateur: Ordre du jour et Objectifs |
| 10:15 - 12:15 | SESSION 1 – Les principaux constats de la phase de mise en œuvre du Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence et du rapport final 2011 du Groupe d'Experts des Nations-Unies sur la RDC |
| 10:15 – 10:30 | Présentation par IPIS des objectifs, de la méthodologie, de la participation et des principaux constats du rapport de base en amont |
| 10:30 - 10:45 | Débat |
| 10:45 – 11:00 | Résumé des conclusions de la mise en œuvre des directives du Devoir de Diligence dans le rapport final 2011 du Groupe d'Experts des Nations-Unies sur la RDC. |
| 11 :00 – 11 :15 | Débat |
| 11:15 – 11:30 | Pause café |
| 11:30 – 11:45 | Présentation par BSR des objectifs, de la méthodologie, de la participation et des principaux constats du rapport de base en aval |

- 11:45 – 12:00 Débat
- 12:00-12:15 Synthèse et introduction à la session de l'après-midi
- 12:15 – 13:45 **Déjeuner**
- 13:45 – 17:50 **SESSION 2 – Mise en œuvre du devoir de diligence dans la chaîne en amont**
- 13:45 – 16:00 **Présentation étape par étape par IPIS des constats détaillés et des défis pratiques pour la mise en œuvre en amont du devoir de diligence suivi par discussion sur les défis pratiques ainsi que les clarifications sur le Guide OCDE.**

Questions à discuter:

- *Quelle est l'utilité d'avoir une politique sur l'approvisionnement en minerais couvrant aussi bien les standards et les stratégies de gestion du risque ainsi que les questions liées à la communication efficace interne et externe ?*
- *Quelles sont les différentes interprétations de la notion de "groupes armés" parmi les acteurs en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement?*
- *Quelles est le rapport entre les notions de devoir de diligence, traçabilité et chaîne de responsabilité ?*
- *De quelle manière les questions liées au travail des enfants sur les sites miniers devraient être abordées ?*
- *Que signifie "le soutien de la mise en œuvre des principes EITI" pour les entreprises en amont ?*
- *Quelles recommandations du Devoir de Diligence peuvent être individuellement mises en œuvre par les entreprises, et quelles recommandations peuvent être opérationnalisées à travers les initiatives collaboratives ?*
- *Dans quelle mesure les entreprises peuvent se baser sur iTSCi pour mettre en œuvre le Devoir de Diligence, ayant regard aux éléments suivants : (i) établissement de la chaîne de responsabilité et/ou des systèmes de traçabilité; et (ii) exercice des évaluations de risque et de gestion sur le terrain, y compris les circonstances spécifiques à chacune entreprise participante?*
- *De quelle manière les dépôts existants des minerais pourraient être évacués ?*

Documents de référence:

- 📄 Rapport de base sur la mise en œuvre du devoir de diligence en amont de la chaîne, préparé par IPIS
- 📄 iTSCi : documents de référence
- 📄 Note de discussion sur le travail des enfants dans les mines du Katanga, préparé par Karen Hayes, directrice Pact, Conseillère technique sénior iTSCi, Pact

- 16:00 – 16:15 *Pause café*
- 16:15-17:50 **De quelles manières la mise en œuvre spécifique des éléments du Devoir de Diligence peut s'appuyer sur des initiatives régionales et nationales de certification et de traçabilité ?**

Questions à discuter:

- *De quelles manières le projet sur les Centres de Négoce de la RDC et la validation de sites miniers peuvent-ils être utilisé par les entreprises en amont pour effectuer des évaluations de risque sur le terrain sur la base du Guide de l'OCDE ? Les critères utilisés pour les qualifications des sites miniers reflètent-ils les standards fixés dans l'Annexe II du Guide de l'OCDE ?*

Intervenants:

- Mr. Paul Mabolia Yenga, Président du Comité régionale de la CIRGL sur la Lutte contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles et Coordinateur du Processus de Kimberly, Ministère des Mines, République Démocratique du Congo
- Dr. Bali Barume, Ingénieur Sénior, Certification de minerais, BGR et Uwe Naehner, Directeur, BGR

Questions à discuter:

- *De quelles manières les entreprises en amont peuvent-elles se servir des inspections des sites miniers et des audits des exportateurs menés selon le Mécanisme Régionale de Certification de la CIRGL pour effectuer des évaluations et la gestion des risques sur le terrain sur base du Guide de l'OCDE ?*
- *Comment pourrait-on assurer la coordination parmi les différentes initiatives dans la région afin d'optimiser les coûts et maximiser leur efficacité? En particulier, comment éviter ou minimiser le risque de la multiplicité des audits effectués sur les mêmes acteurs en amont sous l'égide de différents systèmes au niveau de l'industrie ou bien à échelle régionale et nationale? La reconnaissance mutuelle parmi ces différents programmes et initiatives pourrait-elle être une option envisageable dans le court - moyen terme ?*
- *De quelle manière la formation sur le devoir de diligence de l'OCDE et du Groupe d'experts des Nations Unies ainsi que la formation sur la certification de la CIRGL peuvent-elles être menées pour maximiser dans les meilleurs délais la mise en œuvre du devoir de diligence et de la certification de la CIRGL ?*

Intervenant:

- Eddy MBONA – Expert Régional, Ressources Naturelles, CIRGL

Documents de Reference:

- 📄 Rapport de base sur la mise en œuvre du devoir de diligence en amont de la chaîne, préparé par IPIS
- 📄 Manuel sur la Certification Régionale de la CIRGL
- 📄 Annexe IV du Guide OCDE sur le Devoir de Diligence : Mesures suggérées pour la création des opportunités économiques et de développement pour les artisans-mineurs
- 📄 "Note Circulaire" sur le Devoir de Diligence de l'OCDE et la Résolution 1952 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, République Démocratique du Congo

17:50 – 18:00 Synthèse par le Modérateur et introduction à la deuxième journée de réunion

JOUR 2: 30 Novembre 2011- Salle de Conférence 12 - CC12

9:30 – 11:00 SESSION 3 – Opportunités pour l'implication des entreprises en aval dans la mise en œuvre du devoir de diligence dans la chaîne en amont: comment créer des incitations, instaurer la confiance et bâtir la crédibilité dans les efforts effectués en amont de la chaîne ?

Brèves présentations:

- **Nouveauté sur l'Alliance Publique-Privée pour le Commerce Responsables des Minerais**, Mr Adam Keith, Bureau sur le région des Grands Lacs, Département d'État, Etats-Unis.
- **Nouveauté sur les solutions du Projet Hope**, Mr. Michael Loch, Co-président des Industries Extractives, Global e-Sustainability Initiative (GeSI)

Questions à discuter:

- *Comment les entreprises en aval peuvent-elles créer des incitations pour la mise en œuvre du devoir de diligence dans la chaîne en amont?*
- *Le modèle vertical intégré peut-il être reproduit ailleurs que dans le Katanga? Quelles actions devraient être adoptées pour ce faire?*

Documents de Référence:

📄 Alliance Publique-Privée pour le Commerce Responsables des Minerais, Protocole d'accord et documents d'information

11:00 – 11:30 **SESSION 4 – Rapport intermédiaire par l'OCDE et GIZ sur la coordination des donateurs créant des conditions favorables pour la mise en œuvre du devoir de diligence et des efforts pour la certification.**

Intervenants:

- Mme. Juana de Catheu et M. Nezar Tamine, Secrétariat de l'OCDE
- Dr. Markus Wagner, GIZ

11:30 – 11:45 **Pause café**

11:45 -16:30 **SESSION 5 – Mise en œuvre du devoir de diligence par les entreprises en aval**

11:15 – 16:15 **Présentation étape par étape par BSR des constats détaillés et des défis pratiques pour la mise en œuvre en amont du devoir de diligence suivi par discussion sur les défis pratiques ainsi que les clarifications sur le Guide OCDE.**

11:45 – 13:00

Questions à discuter:

- *De quelles manières d'autres secteurs des industries en aval peuvent être davantage impliqués dans la mise en œuvre du Guide de l'OCDE (bijouterie, outils, produits chimiques, plastiques, produits pharmaceutiques, construction, emballage, etc.)*
- *Comment peut-on assurer une couverture efficace et équilibrée de toutes les parties majeures de la chaîne d'approvisionnement?*

Documents de Référence:

📄 Rapport de base sur la mise en œuvre du devoir de diligence en aval de la chaîne, préparé par BSR

13:00 – 14:00 **Déjeuner**

14:00 – 16:15 **Discussions sur les pratiques émergentes, les progrès réalisés, les défis pratiques et les clarifications du Guide de l'OCDE sur le Devoir de Diligence**

Questions à discuter:

- *Quelles sont les mesures concrètes que les entreprises en aval ont déjà prises de manière individuelles pour mettre en œuvre le Devoir de Diligence? A quel niveau ont-elles rencontrés des difficultés et existe-t-il des pratiques émergentes pour surmonter ces défis ?*
- *Pour quelle raison l'Annexe II du Guide est-il pertinent pour les entreprises en aval?*
- *Quels éléments du Guide de l'OCDE et des directives du Groupe d'Experts des Nations Unis constituent les meilleures opportunités pour des systèmes de collaboration parmi les industries, tel que le programme EICC-GeSI CFS ?*
- *Les participants à cette phase pilote partageraient-ils l'information liée aux fonderies s'approvisionnant dans la région des Grands Lacs ainsi que leur participation au programme CFS ?*

- *Le programme EICC-GeSI CFS peut-il être considéré comme un outil opérationnalisant l'Étape 4 du Guide, ou vaudrait-il mieux explorer des options alternatives pour assurer des audits indépendants des fonderies par des tiers ?*
- *Comment EICC et GeSi valideront la conformité des fonderies par rapport aux directives du Guide de l'OCDE et le Devoir de Diligence des Nations Unies ? Des paramètres formelles d'évaluation de conformité seront-ils développés et publiés ?*
- *Comment les progrès du Devoir de Diligence peuvent-ils être démontrés et mesurés? Le forum CIRGL-OCDE-Groupe d'experts des NU sur la mise en œuvre de devoir de diligence peut-il contribuer au développement des indicateurs pour l'évaluation du progrès ainsi que d'autres outils complémentaires pour la mise en œuvre?*

Documents de Référence:

- ☞ Rapport de base sur la mise en œuvre du devoir de diligence en aval de la chaîne, préparé par BSR
- ☞ Protocole d'audit d'EICC-GeSi sur l'Étain, le Tantale et le Tungstène
- ☞ Modèle de reporting sur les minerais de conflit de EICC-GeSi

16:15 – 16:30 *Pause café*

16:30 – 17:45 SESSION 6 –Prochaines étapes

Les participants discuteront des prochaines étapes et s'accorderont dans la mesure du possible sur un plan d'action concret en vue de la prochaine réunion du forum CIRGL-OCDE-GE NU sur la mise en œuvre du devoir de diligence, prévue pour les 2-3-4 Mai 2012.

17:45 – 18:00 *Remarques de clôture par les hôtes : CIRGL, Secrétariat de l'OCDE, Groupe d'Experts des NU sur la RDC.*